

UN ÉTAT DES LIEUX

UNE VOIX POUR CEUX QUI N'EN ONT PAS

# Conditions de vie et de travail

des

«SANS PAPIERS»

DE SAINT-PAUL

Publication: Les dossiers d'attac / attac-fribourg (Suisse) - www.attac.org - septembre 2001



**attac-fribourg**

association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyen(ne)s

---

*Nous remercions toutes les personnes du collectif de Saint-Paul pour leur courage et leur dignité dans leur lutte et la gentillesse avec laquelle elles ont contribuées à la réalisation de cette petite brochure.*

Il nous semble opportun d'effectuer un travail d'analyse plus approfondie sur les effets de la mondialisation sur la migration. Cette brochure n'est qu'un état des lieux brut, et nous nous mettons à disposition pour un travail d'analyse plus conséquent en collaboration d'autres associations qui soutiendraient ce projet.

Reproduction autorisée sous réserve de la citation de la source: ATTAC-Fribourg.

Impressum

Réalisation: Andréa & Pierre Duffour

Remerciements à Sandra Modica, Boris Perrod, Guy Zurkinden

Révision et mise en page: Christian Roux ([www.creation.ht.st](http://www.creation.ht.st))

Copyright © 2001 ATTAC-Fribourg

---

# Introduction

Cette brochure est le fruit de 19 témoignages portant sur 33 personnes «sans-papiers» qui ont participé cet été 2001 à l'occupation de l'église Saint-Paul à Fribourg. Après une modeste contribution à l'analyse des raisons qui poussent cette population à quitter leurs terres, il s'agit prioritairement pour Attac-Fribourg de donner la parole à celles et ceux qui sont concernés comme travailleuses et travailleurs particulièrement précarisés dans notre système économique actuel.

## 1. Mondialisation et migration

Le phénomène de la mondialisation du capital a pour conséquence une concentration énorme de richesses aux mains d'une minorité de dirigeants économiques résidant dans les pays les plus industrialisés. Ce processus se fait au détriment de l'immense majorité de la population mondiale, et a pour effet un appauvrissement radical des pays de la périphérie: ceux-ci se voient imposer par les institutions internationales (FMI, BM et OMC) une ouverture de leurs marchés aux capitaux et marchandises des multinationales des pays occidentaux. Avec pour conséquence, une désagrégation de leur tissu socio-économique entraînant pauvreté et conflits. Des milliers de personnes, se voyant dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins, sont contraintes à la migration; seule une petite partie d'entre eux (environ 10%) rejoint l'Europe.

## 2. La politique migratoire suisse ou l'hypocrisie de la main d'œuvre bon marché

La Suisse et l'Union européenne, zélés promoteurs de la libre circulation des marchandises et des capitaux, développent parallèlement une politique migratoire particulièrement restrictive. Cette politique a pour conséquence la fabrication en masse de personnes sans droits de séjour, dites sans-papiers, qui se voient nier les droits humains fondamentaux (dont le droit d'établissement, le droit au travail et le droit à un revenu décent) proclamés par la Déclaration des droits de l'homme de 1948. Ces personnes sans-papiers (dont on estime le nombre entre 200'000 et 300'000 en Suisse) sont pourtant une main-d'œuvre indispensable à l'économie suisse: certains secteurs (construction, hôtellerie, restauration, agriculture et services tels que les entreprises de nettoyage) recourent de manière structurelle à leur force de travail. La politique migratoire suisse permet ainsi l'instrumentalisation, au service des milieux économiques, d'une couche de salariés particulièrement précarisés du fait de leur statut de sans-papiers.

À l'aide des témoignages qui suivent, Attac entend illustrer la fonction de travailleuses et travailleurs particulièrement précarisés dans le système économique actuel.

# La parole est donnée



**AINSI\*** \*(Prénom d'emprunt)

AINSI, 31 ans, vient du KOSOVE, il est présent **depuis 11 ans en Suisse** dont 8 ans en situation régulière.

Situation de travail sans papiers:

Branche: dans la construction  
Durée/Horaire: 3 ans  
Fonction: charpentier  
Salaire: 4'400 frs/mois (brut).

Quand il était en situation régulière: A travaillé dans **la même entreprise**.

Participe à la construction d'une cinquantaine de maisons durant les week-end (chez des policiers, médecins, architectes, etc).

Remarque: Le syndicat est intervenu pour que l'employeur verse les cotisations sociales aux caisses.



**ALBERTO\*** \*(Prénom d'emprunt)

ALBERTO, 30 ans, vient d'ANGOLA. Il vit et travaille en Suisse depuis **7 ans** et a été au bénéfice d'un permis N et F pendant les 6 premières années.

Situation de travail sans papiers: Depuis 12 mois, il est devenu sans-papiers et se retrouve sans travail. Il a été refusé par toutes les agences d'emploi temporaire à cause du manque de permis.

Quand il était en situation régulière: Il a travaillé pour quatre agences d'emploi temporaire pour, frs 15 brut, dans le nettoyage, frs 18 brut à l'usine, soit au maximum frs 3'500 brut. Chez Micarna pour frs 3300 brut **1600 net** après les déductions.

Remarque: «La «retenue pour requérant d'asile» qui figure sur la feuille de paie est un montant qui est versé à l'Office fédéral des réfugiés à Berne. On nous le remboursera en retenant frs 4'500 le jour où nous obtiendrons un permis».

Note: Cette retenue équivaut toujours à un 10% du salaire. La somme de 4'500 francs ne représente que les frais que paie un requérant pour son dossier administratif. Lors du départ de la Suisse, tous les frais liés au séjour (frais médicaux, aide sociale, notamment) sont également retenus sur cette réserve.



## Ghassan AZIZ

Monsieur AZIZ a 32 ans et vient du LIBAN. Il vit en Suisse depuis **8 ans**, toujours en situation régulière avec permis B (étudiant).

Situation de travail sans papiers: jamais.

Conditions de travail en situation régulière:

1) Bâtiment: 24 mois à 100%, entre 4000 à 5000 frs, 21.50 brut de l'heure.

2) Agro-alimentaire: pendant les week-ends/vacances: frs 14.50/heure. Après ses diplômes, l'entreprise lui a offert de l'engager à frs 5000.-/mois, mais un **permis de travail lui a été refusé** par les autorités

Situation actuelle: La validité de son permis d'étudiant est échue et, après un recours refusé, son délai de départ va lui être communiqué. M. AZIZ a suivi deux formations en Suisse couronnées de deux diplômes de l'École agricole de Granges-Neuves et de l'École d'industrie laitière. Ses 5 frères et sœurs sont naturalisés en Suisse, 2 frères ont fait leur service militaire ici, y vivant depuis 14 ans. M. Aziz est venu en Suisse à 24 ans et **a financé** lui-même entièrement **ses études**.

M. AZIZ souhaite pouvoir vivre ici avec ses frères et sœurs qui sont naturalisés. Il ne comprend pas, pourquoi une **personne qualifiée, avec de la famille vivant en Suisse**, ne peut être régularisée.



## Haydar BYTYQI\* \*(Prénom d'emprunt)

Monsieur BYTYQI, 46 ans, vient du KOSOVE, il est présent depuis **12 ans** en Suisse dont

8 ans en situation régulière. Durant sa 8ème année, il avait une promesse de son avocat qu'il aurait 80% de chances d'être régularisé. Cette promesse lui a coûté 1000 francs.

Situation de travail sans papiers: La plupart du temps sans travail, mais aussi plusieurs petits boulots au noir, dont il n'a pas trop envie de parler par peur de dénoncer un patron. À 3 reprises, on l'a laissé faire la plonge et on lui a demandé les papiers qu'après 10 jours et l'a mis à la porte aussitôt. M. Bytyqi trouve le travail en Suisse «tip-top si on a des papiers, sans papiers, la m...». Exemples d'autres petits boulots:

1) Branche: agro-alimentaire

Durée/Horaire: 7 mois

Fonction: ouvrier

Salaire: frs 1500 net, logé, nourri.

2) Branche: restauration

Durée/Horaire: 2 mois

Fonction: plonge

Salaire: frs 1500 net, 54 heures/semaine, logé, nourri.

3) Branche: agro-alimentaire

Durée/Horaire: 2 mois

Fonction: ouvrier

Salaire: frs 1500 net, logé, nourri.

Depuis, sans-papiers, plus assuré contre la maladie, plus d'allocations enfants. Des frs **1500**.

M. Bytyqi **envoie chaque mois frs 800 à son épouse et ses 7 enfants.**

Quand il était en situation régulière:

Branche: agriculture, FR  
Durée/Horaire: 8 ans  
Activité: ouvrier  
Salaire: frs 1280 net + frs 2450 d'allocations familiales pour ses 7 enfants qui vivent au KOSOVE.



## Refki ELSHANI

MONSIEUR ELSHANI, 37 ans, vient du KOSOVE, il est présent depuis **12 ans** en Suisse dont

7 ans en situation régulière.

Situation de travail sans papiers:

Branche construction, chez EGG à Lausanne  
Durée/Horaire durant 4 ans  
Fonction ouvrier  
Salaire 17 frs/h, vacances **non payées**, cotisations sociales **non payées**, (cependant, ne souhaite pas dénoncer son employeur au syndicat).

Quand il était en situation régulière: Élément AG Tavel, aide, **55 heures/semaine** pour 3'200 frs/mois.

Situation actuelle: Sans emploi.



## FERISAI\* \*(Prénom d'emprunt)

FERISAI, vient du KOSOVE et vit en Suisse depuis **13 ans**. Il n'a jamais obtenu de papiers.

Situation de travail sans papiers:

Agriculture dans le canton de FR: durant **13 ans à la même place**.  
Garçon d'écurie 48 heures/semaine entre frs 1'500 nourri logé et frs 2'500 frs net, logé. Ferisai apprécie beaucoup son patron.

Remarque: Ferisai **n'a jamais obtenu de papiers** à cause d'une petite faute qu'il avait commis: Il avait envoyé l'original de son passeport pour demander un permis de saisonnier (ce qui montrait qu'il était donc déjà en Suisse au moment de sa demande) alors qu'il aurait fallu envoyer une photocopie.

Sa compagne (récemment divorcée) témoigne: «L'oncle de mon ex-mari, qui est juge de paix, a averti mon mari de la situation de sans-papiers de mon compagnon, afin que mon ex-mari exerce des pressions sur moi lors de la procédure de divorce. **Ils le savent tous**, la police, le juge de paix, la commune qu'il n'a pas de papiers. **Malgré la difficulté d'être avec un sans-papier, je ne regrette rien.**»



## Serkan KARATAY

Serkan KARATAY, 20 ans, est venu en Suisse comme demandeur d'asile KURDE. Il est en Suisse depuis **18 mois**, 4 mois en situation régulière, 12 mois en situation sans-papiers. Lorsqu'il était requérant d'asile, il n'a pas travaillé, conformément à la loi sur l'asile.

### Situation de travail sans papiers:

Branche Hôtel Zähringen, Fribourg  
Durée/Horaire 9 mois, 13-17 heures/jour, 5 jours/semaine  
Fonction la plongée  
Salaire frs 2400 brut, mais seulement frs 1500 net, nourri  
(soit **4 à 5 francs/heure**).

Serkan constate: «J'ai fait le travail que 2 personnes avec des papiers avaient fait auparavant. Quand j'étais malade, je **ne pouvais pas voir un médecin**».

Remarque: Grâce à l'entretien et la discussion qui a suivi Serkan sait maintenant qu'il a droit aux conditions de la convention collective. **Des démarches vont donc être faites** auprès du syndicat UNIA pour pouvoir lui faire rembourser par son patron la différence entre les frs 1500 et la convention collective (frs 2500) pour ces 9 mois...



## Selver KRASNIQI

MONSIEUR KRASNIQI vient du KOSOVO, il est présent depuis **6 ans** en Suisse dont 5 ans en situation régulière.

### Situation de travail sans papiers:

1) Branche: agriculture  
Durée/Horaire **sur appel**  
Fonction ouvrier agricole  
Salaire 10 frs/heure.  
2) Branche: hôtellerie en Valais (Thyon 2000)  
Fonction aide pour diverses tâches  
Salaire **6 francs/heure**.

Quand il était en situation régulière: Plusieurs petits travaux dont à Genève dans la maçonnerie, 22 frs/h.

Remarque: «**J'ai quitté le statut de soldat en Bosnie pour chercher la paix.**

Après plusieurs années en Suisse, des policiers ont fait pression sur moi pour que je retourne (volontairement) au KOSOVO. Pour s'assurer de mon départ, l'Office fédéral des réfugiés m'a offert une aide au retour de 1'200 DM (ce qui représente la possibilité de vivre pendant 3 mois dans mon pays). On m'a aussi donné des bons (valables pour une porte, des clous et une fenêtre) d'une valeur de 1'500 DM. Je n'avais pas besoin de cela alors les voisins m'ont donné la valeur de ces objets au pays ce qui représentait frs 80. Puis, après avoir tout dépensé, je suis revenu en Suisse.»

Situation actuelle: **sans travail et sans argent**, sa femme, elle aussi sans-papiers mais avec un travail, l'aide. Il a passé plusieurs jours **sans manger** avant de rejoindre le collectif de Saint-Paul.



## Zyber KRASNIQI

MONSIEUR KRASNIQI vient du KOSOVE, il a vécu en Suisse durant **9 ans**.

En 1990, il a fait sa première demande d'asile et a été attribué au canton de Fribourg. En 1994 il a été renvoyé - en Albanie (!). Il est revenu à Fribourg en 1996 et a déposé une nouvelle demande d'asile. Il a été attribué au canton de Lucerne avec un permis N d'une durée de 6 mois, mais est revenu à Fribourg car il ne parle qu'en français et a de la famille dans le canton de Fribourg. Il a déposé une 3<sup>ème</sup> demande d'asile et cette fois a été attribué au canton d'Argovie avec un permis pour une année. Il a donc été pendant 18 mois seulement en situation régulière.

### Situation de travail sans papiers:

- 1) Branche: usine de pull-overs dans le canton de FR  
Durée/Horaire: 18 mois, 10 heures/jour, **55 heures/semaine**  
Fonction: ouvrier (non déclaré)  
Salaire: **1900 francs**
- 2) Branche: entreprise privée, canton de FR  
Durée/Horaire: 24 mois  
Fonction: jardinier, manœuvre (non déclaré)  
Salaire: frs 15/heure.
- 3) Branche: bâtiment, FR  
Durée/Horaire: 11 mois  
Fonction: manœuvre  
Salaire: frs 17.50/heure.
- 4) Branche: Avenches: bâtiment, privé  
Durée/Horaire: 12 mois  
Fonction: maçon, manœuvre  
Salaire: frs 18/heure.

**Remarque:** Lors d'un accident du pied: «le patron **m'a déclaré à l'assurance qu'après l'accident**, en disant que ça ne faisait que 7 jours que j'y travaillais»... Puis lors d'un autre accident de la main: «j'ai reçu les premiers soins et 1 mois de physiothérapie, mais je reste à 100% en incapacité de travail. L'assurance maladie avertit la police dès que quelqu'un est annoncé pour ne pas devoir payer davantage. J'ai donc reçu un **avis d'expulsion** pendant ma visite à l'hôpital qui me demande de quitter la Suisse le 31 août 2001.»



## LAKDAR\* \*(Prénom d'emprunt)

LAKDAR vient de Kabylie en ALGÉRIE, il est présent depuis **5 ans** en Suisse dont 3 ans en situation régulière.

### Situation de travail sans-papiers:

- 1) Branche: hôtellerie Restaurant des Jeunes-Rives à Neuchâtel  
Durée/Horaire: durant 2 mois, le week-end  
Fonction: casseroier  
Salaire: 15 frs/h (net).
- 2) Branche: patinoire de Neuchâtel

---

Durée/Horaire 3 mois sur appel  
Fonction: monteur  
Salaire: 17 frs/h.

Quand il était en situation régulière: Employé chez Manor comme vendeur afin de financer ses études.

Situation actuelle: immatriculé à l'Université de Fribourg, il souhaite poursuivre des cours d'informatique et d'économie politique. Lakdar vit sur sa réserve financière et loge chez des amis.

**Son espoir: réussir un diplôme** avant de retourner en Algérie.



## Nezir NEZIRI

Nezir NEZIRI, 41 ans, est venu de la MACÉDOINE, il y a **plus de 15 ans**. Il était obligé de quitter son pays **par nécessité économique** quand sa fille aînée avait 4 ans et demie.

Il a vécu en Suisse pendant 9 ans avec un permis de saisonnier et est rentré chaque année chez sa jeune épouse et ses enfants. Depuis 1996, ne correspondant **plus aux critères** pour l'obtention d'un permis B, il est **devenu sans-papiers**. Il a eu quatre enfants depuis. Sa fille aînée âgée de 21 ans aujourd'hui ne lui a jamais pardonné son absence pendant sa jeunesse tout en sachant que ce n'était pas son libre choix et qu'elle n'aurait pas pu suivre une formation sans son exil. Nezir souligne qu'il a eu la chance d'avoir une épouse qui est restée auprès des enfants. Chaque année il a essayé de trouver un travail dans sa région, en vain. Maintenant, il **parle l'allemand couramment** et il a **beaucoup d'amis** à Morat. Il se sent **complètement intégré** ici et très étranger chez lui.

Situations de travail avec permis saisonnier 8 mois:

- 1) Branche; ZH, Toni usine  
Durée/Horaire 4½ saisons  
Fonction ouvrier  
Salaire frs 3'300 brut / 2'400 net au début, frs 3'800 brut /2'900 net à la fin.
- 2) Branche; restauration  
Durée/Horaire 4 saisons  
Fonction la plonge  
Salaire frs 3300 brut / 2400 net.

Situation de travail sans papiers:

- 1) Branche; centre d'équitation, Sihlbrug  
Durée/Horaire 3 mois, 50 h/semaine  
Fonction professeur d'équitation, soigner les chevaux  
Salaire frs 1900 logé blanchi
- 2) Branche; restauration à Morat  
Durée/Horaire 3 mois  
Fonction aide cuisinier  
Salaire frs 2800
- 3) Branche; restauration  
Durée/Horaire 6 mois  
Fonction la plonge

---

Salaire	frs 2000
4) Branche;	boucherie
Durée/Horaire	3 mois, 53 h/ semaine
Fonction	aide ouvrier
Salaire	frs 1600
5) Branche;	restauration
Durée/Horaire	2 mois
Fonction	<b>50 h/semaine</b>
Salaire	<b>frs 1600</b>

**Situation actuelle:** Plus de caisse de pension, plus d'impôts. Dans le même restaurant **frs 900 de moins qu'avant pour le même travail.**



**NUSJA\*** \*(Prénom d'emprunt)

NUSJA, 38 ans, vient d'ITALIE. Elle vit en Suisse depuis **4 ans** et a toujours été sans-papiers. Nusja est mariée avec une personne du KOSOVE, qui est sans-

papiers lui aussi.

**Situation de travail sans papiers:** Son premier travail en Suisse était une mission de bénévolat avec le Service Civil International, en tant qu'animatrice dans un centre de requérants d'asile pendant neuf mois.

Ensuite, elle a travaillé pendant 24 mois dans une maison particulière comme aide-soignante auprès d'une dame aisée. Elle a été choisie parmi 27 candidates. Salaire souvent 2000.- frs. (puis progressivement jusqu'à 3000 frs net), logée/nourrie. 11 heures/jour, 5 jours/semaine. À deux reprises, **sa patronne a fait des demandes** de régularisation pour elle en expliquant l'importance d'avoir cette femme de confiance chez elle. Les demandes ont été **systematiquement refusées**. Nusja était très contente de ce travail. Elle a été dénoncée une fois et renvoyée en Italie. Mais elle est revenue.

**Son commentaire:** «Nous ne pouvons pas rentrer en Italie parce que mon mari n'a pas le passeport italien et ici nous n'avons pas des papiers pour travailler».



**PATACHNI\*** \*(Prénom d'emprunt)

PATACHNI, 25 ans, vient du KOSOVE, il est présent depuis **6 ans** en Suisse dont 5 ans en situation régulière.

**Situation de travail sans papiers:** Il travaille les week-ends depuis 2 mois dans un restaurant de la région comme aide cuisinier pour 17 frs par heure. Depuis qu'il est sans-papiers: il n'a aucun autre emploi.

**Quand il était en situation régulière:** Salami d'Epagny (Aide-boucher) pour **2'000** frs/mois.

Liebherr Machines, Commune de Gruyères, etc.: Plusieurs types d'emplois entre 2'000 et 3'000 frs par mois.

Il a **peur de témoigner** sous sa vraie identité, comme de nombreux autres sans-papiers.



**TONY\*** \*(Prénom d'emprunt)

TONY a 32 ans, vient du KOSOVO et vit en Suisse depuis **12 ans**. À 17 ans il faisait partie de l'équipe nationale de handball. Il étudie l'agronomie à l'université de Prishtina. Il est marié et père d'une petite Trim qui a 4 mois.

Situation de travail sans papiers: Dès 1990, il travaille sans-papiers dans le canton de Vaud.

En 1992, il demande l'asile et obtient un permis N et F mais il **est attribué au canton de Zürich** (bien qu'il ne parle pas l'allemand et que sa famille en Suisse soit dans le canton de Vaud). Restant dans le canton, il ne peut faire autrement que travailler sans papiers et le fait dans un complexe hôtelier à Montreux. La précarité de sa situation fait qu'il ne perçoit que

**1'300 frs** (logé et nourri) tout en travaillant jusqu'à **16 heures par jour et sans prendre aucunes vacances** durant ces années.

Après 1996, il trouve des petits travaux à faire et devient le manager d'un orchestre dans lequel joue son épouse. Ils organisent des concerts dans les prisons et partout en Suisse. Son revenu moyen est de l'ordre de 2000 francs par mois de 1996 à nos jours. Il précise qu'il n'a jamais perçu l'aide sociale ou le chômage. Depuis le début 2001 il vit caché puis rejoint le mouvement des sans-papiers.

Tony souhaite dénoncer la politique d'asile dans le fait qu'elle interdit le droit au travail pour les requérants d'asile.

Le frère de Tony est décédé au pays durant l'occupation de Saint-Paul. Le mouvement de soutien a récolté les fonds nécessaires pour que Tony puisse assister aux funérailles de son frère. Malgré une demande officielle la Conseillère fédérale Madame Metzler lui a refusé cette possibilité.



**VERA\*** \*(Prénom d'emprunt)

VERA, 32 ans, vient de SERBIE. Elle est venue en Suisse en 1991. À l'époque avec son passeport, il n'y avait pas besoin de visa pour les ressortissants de la Yougoslavie. Elle était sans travail. Elle vit en Suisse depuis **10 ans**, toujours sans papiers. Elle a travaillé clandestinement pendant tout ce temps.

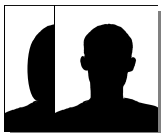
Situation de travail sans papiers: Son premier travail en Suisse était payé **3 francs/heure** dans la restauration à Yverdon pendant **7 mois**, ensuite à Estavayer-le-Lac pendant 3 saisons à frs 10/heure. Ce qu'elle pense: **«Ils étaient gentils avec moi.»** Ensuite, elle a déménagé à Fribourg, et continué à travailler dans la restauration pour 15 francs/heure pendant 2½ ans.

Depuis 3 ans, elle travaille chez des particuliers, pour effectuer différents travaux. Actuellement elle perçoit 20 frs/heure pour les nettoyages. C'est grâce à une amie suisse qu'elle a pu négocier ces salaires, ou garder des enfants à 7 ou 8 francs/heure.

Après 4 ans sans assurances, elle s'est décidée de conclure un contrat d'assurance maladie car elle a été admise par une caisse maladie qui ne lui demandait pas le permis de séjour. Elle a dû se faire enlever 3 couches de peau brûlées par les produits de

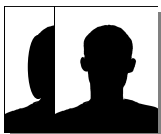
nettoyage. Le traitement a été correctement pris en charge par l'assurance, mais pendant ce temps là, elle ne pouvait pas travailler et vivait de ses maigres économies. Depuis le début de cette année, elle **a arrêtée l'assurance maladie** parce qu'elle **ne pouvait plus payer** les primes. Elle leur a dit qu'elle quittait la Suisse.

**Son commentaire:** «J'ai eu de la chance de tomber sur beaucoup d'employeurs gentils, qui m'écoutent, avec lesquels je peux parler de tout, qui savent que je vis au noir. De ce côté-là, je ne peux pas me plaindre. Mais, après dix ans, **je me sens ici chez moi**, je suis étrangère chez moi et j'aimerais **pouvoir vivre normalement** comme tout le monde, pouvoir planifier, ne pas devoir vivre du jour au lendemain, et **sans avoir peur** d'une expulsion chaque fois que je me promène en ville.»



### La famille BOURQA\* \*(Souhaite garder l'anonymat)

MEBI (Prénom d'emprunt), 29 ans, vient du KOSOVO et après être diplômée de l'école de chant de SKOPIJE, elle chante en Suisse **depuis 1991**. Elle reçoit régulièrement des permis de séjour L qui lui permettent de rester pour une période de 3 à 8 mois. En 1998, lorsque la guerre éclate dans son pays, elle est en Suisse et dépose une demande d'asile. Elle travaille dans tous les cantons de Suisse et chante 6 soirs sur 7. Pour cela elle perçoit 1'200 frs/ mois. Elle se marie et vit dans le canton de Vaud. Son mari, M. Bourqa est lié par son permis de requérant d'asile avec le canton de Zurich. Cela signifie que lorsqu'ils logent **à Montreux // est illégal** et lorsqu'ils sont **à Zurich c'est elle qui est illégale**. C'est en allant au centre pour requérants d'asile à Bâle que cette famille a appris que sa demande est refusée et que son **départ est programmé** dans les 6 semaines après l'accouchement d'un **filz né sans-papiers**. Sa mère n'a pas osé être suivie durant la grossesse et l'enfant n'a jamais vu de pédiatre ni encore reçu aucune vaccination alors qu'il est âgé de 4 mois.

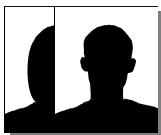


### La famille DIMITRI\* \*(Souhaite garder l'anonymat)

ZYRKA (prénom d'emprunt, de même pour les prénoms ci-dessous). Elle est infirmière et vient du KOSOVO. Il y a 3 ans, elle est venue directement du camp de réfugiés de STANKOVIC. Depuis la guerre de 1998, - soit depuis **3 ans** - elle vit en Suisse avec 4 de ses 5 enfants. Son mari vit et travaille depuis plusieurs années outre Sarine et possède un permis C qui permettrait le regroupement familial. Cependant le mari ne souhaite pas vivre avec sa famille bien qu'il finance la totalité de leurs dépenses. La politique de regroupement familial donne la **toute puissance à celui qui a le permis** (en général l'homme) mais la femme et ses enfants n'ont aucun droit. Parmi les 5 enfants:  
Sadi, 21 ans, n'a pas le droit d'étudier à l'Université,  
Jean, 17 ans doit refaire une 9<sup>ème</sup> année (malgré ses bonnes notes de la 9<sup>ème</sup> effectuées outre Sarine. Il peut envisager une 10<sup>ème</sup> année),  
Liliane, 15 ans suit normalement sa 9<sup>ème</sup> année,

Nator, 12 ans s'est vu refuser l'accès à l'école de Fribourg parce que le domicile légal du père est à Soleure.

Zyrka souhaite que **ces enfants puissent rester et étudier en Suisse** car elle sait déjà qu'au pays ce n'est pas possible.



## La famille Peci

Les membres de la famille Peci sont venus du KOSOVE il y a **6 ans**, pour demander l'asile et ont obtenus un permis F. Ils ont été accueillis par la Croix Rouge entre 1996 et 1999 et ont bénéficié d'un logement, du paiement des assurances maladies ainsi que frs 1'500/mois. Leurs **trois enfants** Fyolla, 5½ ans, Festim, 3½ et Fitor, 17 mois **sont nés en Suisse**. Fyolla vient de commencer l'école enfantine. Mi-avril, la famille a reçu une réponse négative avec un délai de **2 semaines pour quitter le territoire suisse**. Le 1er mai, la famille est entrée en clandestinité, puis a rejoint le collectif des sans-papiers à Saint-Paul.

Nadire Peci, 26 ans, s'est toujours occupée des enfants.

Afrim Peci, 35 ans, a travaillé à Optigal, d'abord pour Manpower, puis avec un contrat fixe durant 18 mois jusqu'au jour où il a perdu son permis.

En quittant la Suisse, la famille Peci pourra récupérer uniquement la retenue requérant d'asile, moins un montant forfaitaire de frs. 4'500 pour frais administratifs et le remboursement de tous les frais sociaux avancés. (pour le détail, voir le témoignage d'Alberto).

**Situation de travail sans papiers:** Depuis qu'elle est sans-papiers, la famille est **sans revenus**.

Quand il travaillait, sa feuille de paie se décomposait de la façon suivante:

Salaire brut: .....	frs 3'500
Rajouts pour travail suppl.....	frs 400
Allocations 3 enfants .....	frs 600
<b>Salaire brut total:.....</b>	<b>frs 4'500</b>
% Déductions	
CNA/ANP .....	- frs 80
AVS.....	- frs 200
Retenue requérant d'asile .....	- frs 400
Ass. Chômage.....	- frs 60
Impôts à la source.....	- frs 110
CPM (LPP) .....	- frs 200
Indem. journ. maladie .....	- frs 100
Total retenues: .....	- frs 1'150
Retenue Croix Rouge (appart. et ass.maladie) .....	- frs 1'770
<b>Reste: .....</b>	<b>frs 1'600</b>

**Commentaire de Monsieur Peci:** «Si je reçois le permis, ils me reprennent de suite à Micarna. Pour nous, c'est très difficile pour rentrer chez nous, d'abord **la situation politique** n'est **pas encore claire** car je viens du nord de Mitrovica, les **routes sont fermées** pour les Albanais qui habitent derrière, tout est détruit chez nous, **il n'a y plus rien, 90% des personnes sont au chômage**. Comment faire vivre nos 3 enfants là-bas?»



## La famille TEKE

La famille TEKE vient du KURDISTAN. Elle vit dans notre pays depuis **5 ans**, comme demandeur d'asile. Depuis 2 mois, ils sont tous devenus des sans-papiers parce que leur demande vient d'être refusée.

### Situation de travail sans papiers et/ou en situation régulière:

Memo TEKE, le père, 56 ans a travaillé avec un permis N à Micarna où il a eu un accident de travail. Déclaré à 100% inapte selon son médecin, il a eu droit à deux thérapies de 5 semaines. Puis, il a touché une assurance maladie durant 9 mois. À partir du moment où les autorités se sont prononcées pour un renvoi hors de Suisse, les médecins l'ont déclaré apte au travail à 100%. Depuis, il est sans-papiers et sans revenus, car sa blessure n'est toujours pas guérie.

Semsi TEKE, la mère, 41 ans, a fait des ménages à frs 15 de l'heure pendant 2 heures/jour pour contribuer au revenu familial durant 2 ans et a travaillé au MacDonald 100 heures/mois à frs 15 de l'heure. Elle a été licenciée quand elle a perdu son titre de séjour il y a deux mois.

Ayse TEKE, 17 ans, avait trouvé une place d'apprentissage comme aide dentiste mais à cause de la menace de renvoi n'a pu l'effectuer. Ainsi elle a dû opter pour une dixième année au cycle d'orientation.

Ösgür TEKE, 20 ans, doit maintenant **arrêter son apprentissage** (en tant qu'agent technique des matériaux synthétiques) après 2 ans **pour avoir perdu ses papiers** aussi il y a deux mois.

Ali TEKE, 19 ans, a travaillé comme conducteur de machines avec un salaire de frs 4'700 brut/frs 3000 net. Depuis 18 mois, il a travaillé de temps à autres le week-end dans un restaurant, non déclaré, à **frs 11.50** de l'heure. C'est surtout lui qui soutenait financièrement la famille. Mais depuis 2 mois, il n'a plus de revenu.

Commentaire d'Ali: «Le travail **sans permis est plus dur** et je gagne la moitié» et «Toute ma famille met beaucoup d'espoir dans le collectif des sans-papiers.»

### Liste des permis de séjour ou «Classification officielle des êtres humains qui viennent en Suisse»!

- A Permis de saisonnier
- B Permis de séjour renouvelable chaque an
- C Permis d'établissement
- F Admission provisoire
- L Permis de courte durée
- N Permis de requérant d'asile
- G Permis de frontalier
- CI Permis de travail pour les conjoints des fonctionnaires internationaux

---

# Conclusion

**L**a quasi totalité des personnes que nous avons interrogées ont connu une période de travail en situation régulière avant de tomber dans l'irrégularité suite à la perte de leur permis de séjour. Dès lors leur vie bascule:

- la peur quotidienne d'une expulsion immédiate
- le fait d'être sans droits
- l'impossibilité de concevoir un avenir ainsi que
- l'obligation d'accepter n'importe quelles conditions de travail deviendra le quotidien de ces nouveaux fugitifs.

Un mot sur les assurances sociales: Si les cotisations sont souvent prélevées par les employeurs, elles ne sont de loin pas toujours reversées aux caisses ad'hoc. Les travailleurs perdent ainsi un capital vieillesse auquel ils auraient pourtant droit. De même pour les assurances maladie et accident, car les sans-papiers renoncent souvent aux prestations par peur d'être dénoncés par ces caisses ou par l'hôpital. Aucun sans-papiers n'a le droit aux prestations de l'assurance chômage, même après y avoir cotisé pendant plusieurs années.

Bref, les travailleurs sans-papiers représentent donc l'aboutissement de la logique néolibérale visant, sous des vocables tels que «flexibilisation» et «mobilité», à redéfinir à la baisse les conditions de travail et de salaire de l'ensemble des salariés.

## Que demandent les sans-papiers?

- 1) Une régularisation collective des sans-papiers en ouvrant le débat sur la libre circulation générale des personnes comme alternative à la politique migratoire actuelle.
- 2) Arrêt des expulsions des sans-papiers, pour leur permettre de participer au débat démocratique sans risquer d'être mis en danger en sortant de l'ombre
- 3) Égalité de traitement en matière de condition de vie, de travail, de salaire et d'assurances sociales pour toutes personnes habitant en Suisse.
- 4) Une réelle revalorisation des conditions de travail et de vie de tous les salariés par l'extension des garanties collectives bloquant tout dumping social et mise en concurrence de chacun contre chacun.

## Arguments en faveur d'une régularisation collective: Le fondement légal

La reconnaissance de la dignité est inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et

---

de la paix dans le monde. Article 13 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme: «*Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.*»

Article 22: «*Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.*»

L'histoire nous apprend que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme».

Actuellement dans le système libéral qui connaît la triptyque de la libre circulation des capitaux (1), des marchandises (2) et des services (3), l'entrave à la libre-circulation des personnes est un manque de cohérence.

Finalement, nous nous opposons au fait qu'un «statut de sans-papiers» soit officiellement instauré et toléré chez nous et appelons nos autorités à trouver des solutions justes et durables.

## **ATTAC - «un autre monde est possible»**

ATTAC-Fribourg se déclare solidaire avec le collectif des sans-papiers de Saint-Paul. Dès le début de l'occupation, nous nous sommes naturellement engagés dans la lutte quotidienne des femmes et des hommes qui luttent pour que nous puissions garder ensemble notre propre dignité.

Le mouvement de Saint-Paul, pose clairement la question «Voulez-vous nous accorder un statut légal ou voulez-vous nous laisser dans l'illégalité». À cette question, nul ne peut rester neutre, mais chacun se doit donc de prendre position.

«Un autre monde est possible», c'est la revendication commune du mouvement ATTAC-Fribourg et du collectif des sans-papiers de Saint-Paul. Les revendications des sans-papiers s'inscrivent dans la lutte du mouvement ATTAC pour la définition collective d'un autre monde possible:

- ◆ la taxation des transactions financières (Taxe Tobin)
- ◆ l'annulation de la dette des pays du tiers-monde
- ◆ la lutte contre les paradis fiscaux
- ◆ la lutte contre le démantèlement des services publics.

ATTAC veut reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière. Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde.

Contact pour Fribourg et sa région: Attac Fribourg, CP 129, 1703 Fribourg secrétariat: 026/ 475 52 90 ou 026/ 424 72 91 e-mail: <a href="mailto:fribourg@attac.org">fribourg@attac.org</a> internet: <a href="http://www.attac.org/suisse">www.attac.org/suisse</a>
--